



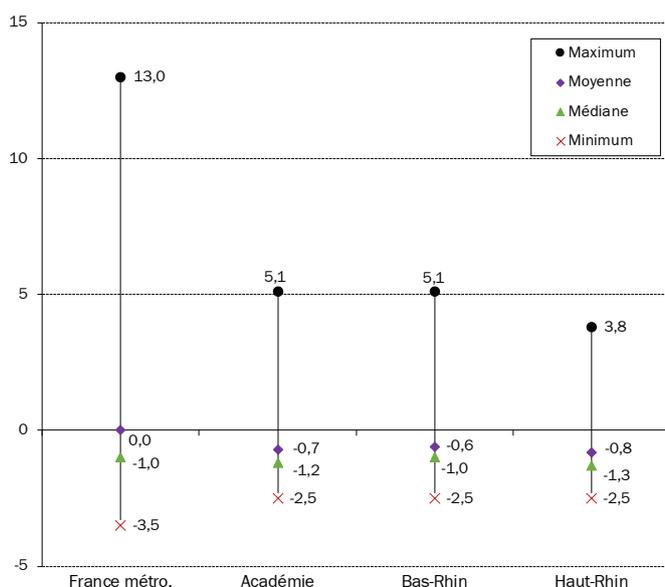
# Statistiques

## Un nouvel indice pour mesurer l'éloignement des collèges

Dans le cadre des réflexions menées autour de la ruralité, la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère a développé un indice pour caractériser l'éloignement d'un collège. Cet indice synthétise la notion d'éloignement en considérant tous les paramètres jugés pertinents comme la ruralité du territoire, la densité et la diversité de l'offre scolaire de l'établissement ainsi que l'accès aux équipements sportifs et culturels.

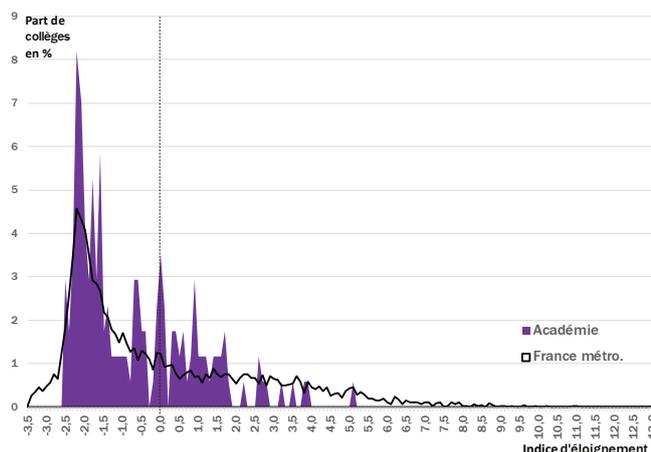
La méthodologie utilisée permet de classer tous les établissements, du « moins éloigné » au « plus éloigné ». Cet indice est calculé pour les collèges publics et privés sous contrat.

**Graphique 1** Distribution de l'indice d'éloignement



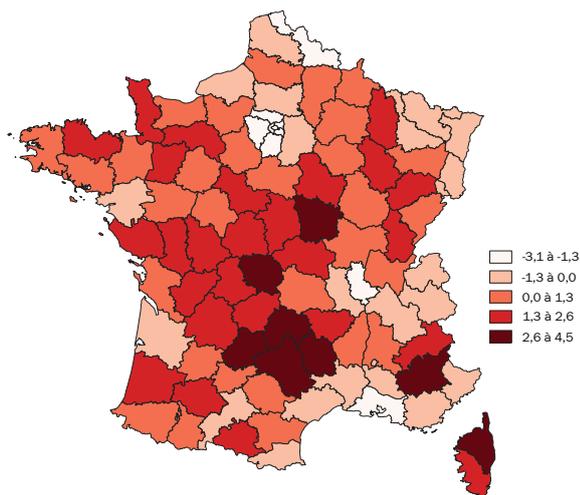
L'indice d'éloignement, dont la moyenne nationale est égale à 0, est d'autant plus élevé que le collège est éloigné, tandis qu'une valeur négative correspond à une situation d'éloignement moins marquée que la moyenne. Dans l'académie, la moyenne de l'indice est égale à -0,7 (-0,6 pour le Bas-Rhin, -0,8 pour le Haut-Rhin). En moyenne, les collèges alsaciens sont moins éloignés que ceux de la métropole. La valeur médiane, qui coupe l'ensemble des valeurs en deux parties égales, vaut -1,2 pour l'académie (-1,0 pour le Bas-Rhin, -1,3 pour le Haut-Rhin), soit une valeur proche de celle de la France (-1,0).

**Graphique 2** Répartition des collèges selon l'indice d'éloignement



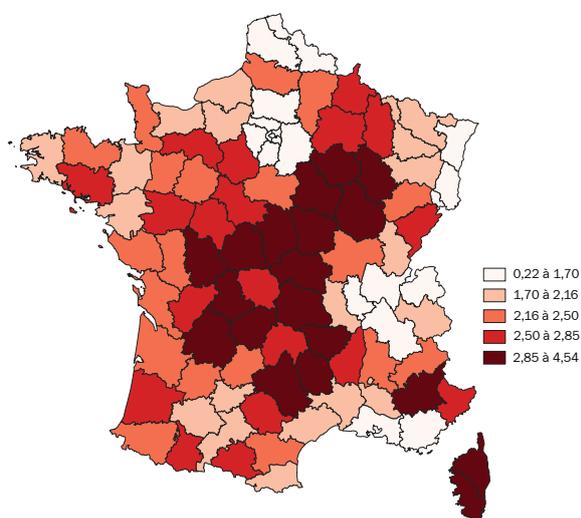
Dans l'académie, la valeur minimale de l'indice d'éloignement vaut -2,5 (collège le moins éloigné) et la valeur maximale 5,1 (collège le plus éloigné). En France métropolitaine, elles sont respectivement de -3,5 et 13,0. Les collèges pour lesquels l'indice est positif peuvent être considérés comme éloignés. Pour 29,2% des collèges de l'académie, la valeur de l'indice est positive (36,7% en France). Elle est nulle, pour 3,5% (1,3% en France) et négative pour 67,3% (62,0% en France).

Carte 1 L'indice d'éloignement moyen par département



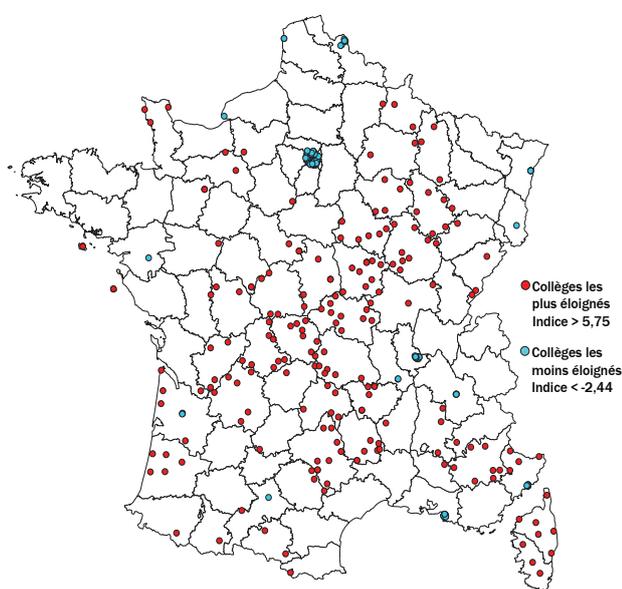
Les départements les plus urbanisés et ceux associés à une grande métropole sont, en moyenne, ceux où les collèges sont les moins éloignés. Il s'agit notamment de l'ensemble des départements d'Île-de-France (exceptée la Seine-et-Marne), du Nord, des Bouches-du-Rhône et du Rhône. L'indice d'éloignement moyen des collèges y est égal ou inférieur à -1,3. À l'inverse, les départements où les collèges sont les plus isolés sont plutôt localisés dans des zones rurales du centre de la France (Nièvre, Creuse, Lot, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne) et dans certaines zones de montagne (Alpes-de-Haute-Provence, Haute-Corse). La moyenne des indices d'éloignement des collèges y est supérieure à 2,5.

Carte 2 La dispersion de l'indice d'éloignement par département



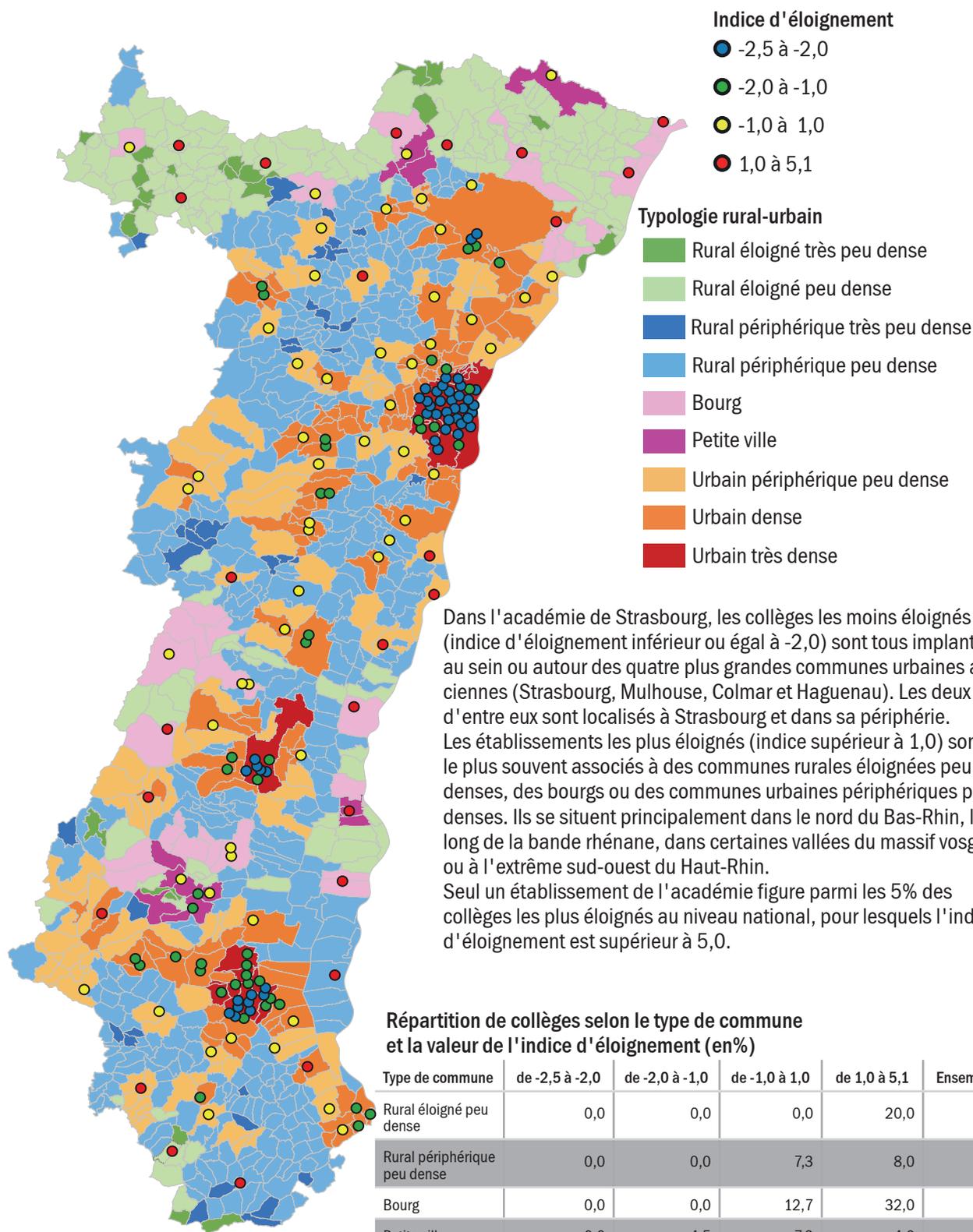
La proximité des moyennes peut cependant cacher des disparités. Bien que la valeur de la moyenne soit comparable pour le Bas-Rhin (-0,6), le Haut-Rhin (-0,8) et les Alpes-Maritimes (-0,9), l'éloignement varie peu d'un collège à l'autre dans les départements alsaciens alors que des collèges peu éloignés côtoient des collèges plus isolés dans celui des Alpes-Maritimes. Plus globalement, la dispersion de l'indice d'éloignement est très élevée dans une diagonale allant de la Meuse aux Landes. Les départements qui se situent le long de cette bande sont en effet marqués par de forts contrastes entre les collèges les plus et les moins éloignés.

Carte 3 Les 200 collèges les plus éloignés et les 500 collèges les moins éloignés



Les collèges les moins éloignés sont situés en majorité (77,0%) à Paris, dans sa petite couronne (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Val-d'Oise) et dans des grandes agglomérations telles que Lyon, Marseille, Lille, Nice, Toulouse, Nantes, Bordeaux, Grenoble, Strasbourg ou encore Le Havre, Mulhouse, Boulogne-sur-Mer, Roubaix, Villeurbanne. Parmi les 200 collèges les moins éloignés, seuls sont représentés des collèges de Paris et de sa petite couronne ainsi qu'une dizaine de collèges marseillais. Les collèges les plus isolés se situent souvent en bordure de département, notamment dans le centre de la France. Ils se trouvent le long de la diagonale allant des Ardennes aux Landes, ainsi qu'en zone de montagne.

Carte 4 Les collèges de l'académie de Strasbourg selon leur indice d'éloignement



Dans l'académie de Strasbourg, les collèges les moins éloignés (indice d'éloignement inférieur ou égal à -2,0) sont tous implantés au sein ou autour des quatre plus grandes communes urbaines alsaciennes (Strasbourg, Mulhouse, Colmar et Haguenau). Les deux tiers d'entre eux sont localisés à Strasbourg et dans sa périphérie. Les établissements les plus éloignés (indice supérieur à 1,0) sont le plus souvent associés à des communes rurales éloignées peu denses, des bourgs ou des communes urbaines périphériques peu denses. Ils se situent principalement dans le nord du Bas-Rhin, le long de la bande rhénane, dans certaines vallées du massif vosgien ou à l'extrême sud-ouest du Haut-Rhin. Seul un établissement de l'académie figure parmi les 5% des collèges les plus éloignés au niveau national, pour lesquels l'indice d'éloignement est supérieur à 5,0.

Répartition de collèges selon le type de commune et la valeur de l'indice d'éloignement (en%)

Type de commune	de -2,5 à -2,0	de -2,0 à -1,0	de -1,0 à 1,0	de 1,0 à 5,1	Ensemble
Rural éloigné peu dense	0,0	0,0	0,0	20,0	2,9
Rural périphérique peu dense	0,0	0,0	7,3	8,0	3,5
Bourg	0,0	0,0	12,7	32,0	8,8
Petite ville	0,0	4,5	7,3	4,0	4,1
Urbain périphérique peu dense	0,0	0,0	32,7	24,0	14,0
Urbain dense	4,3	59,1	40,0	12,0	31,0
Urbain très dense	95,7	36,4	0,0	0,0	35,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Nombre de collèges	47	44	55	25	171

— Limite de commune

## Un nouvel indicateur pour les collèges dans APAE<sup>1</sup>

L'indice d'éloignement de chaque collège public et privé sous contrat figure dans l'application **APAE<sup>1</sup>** (Aide au pilotage et à l'auto-évaluation des établissements), sous l'onglet **Identification**.

<sup>1</sup> Accessible via Arena dans la rubrique « Enquêtes et Pilotage »

### ➤ Méthodologie

L'indice d'éloignement est obtenu à partir d'une analyse en composantes principales et correspond à une combinaison linéaire de 17 variables qui peuvent être classées en trois types :

Les variables relatives **aux élèves scolarisés dans le collège** :

- La part d'élèves résidant dans une commune rurale éloignée
- La distance moyenne des élèves au collège.

Les variables relatives à **l'offre scolaire présente autour du collège** (tous les collèges publics ou privés sous contrat sont pris en compte, aussi bien ceux du département que ceux des départements ou des académies voisins) :

- La densité de collèges publics et privés sous contrat dans un rayon de 3 km
- La distance au 5<sup>e</sup> collège public ou privé sous contrat le plus proche
- La distance à la section linguistique la plus proche. Toutes les sections linguistiques présentes au collège sont prises en compte (internationales, bilingues, européennes, orientales ainsi que les classes bilangues)
- La distance à la Segpa la plus proche
- La distance à la section sportive la plus proche
- La distance à l'Ulis la plus proche
- La distance à l'UPE2A la plus proche
- La distance à la formation de niveau 2<sup>de</sup> GT la plus proche
- La distance à la formation de niveau 2<sup>de</sup> professionnelle la plus proche
- La distance à la formation de niveau 1<sup>re</sup> année de CAP la plus proche
- La distance au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) le plus proche. Comme pour les établissements scolaires du second degré, tous les CFA, publics et privés, ouverts à la rentrée 2018, sont pris en compte.

Les variables relatives à **l'offre sportive et culturelle présente autour du collège** :

- La distance au gymnase le plus proche
- La distance à la piscine la plus proche
- La distance au cinéma ou au théâtre le plus proche
- La distance à la bibliothèque ouverte au public la plus proche.

Toutes les distances sont calculées en mètres, à vol d'oiseau.

### ➤ Champ

Sont considérés les 5 264 collèges publics et les 1 661 collèges privés sous contrat de France métropolitaine et des DOM (hors Mayotte) ouverts et scolarisant des élèves à la rentrée 2018. Les 146 collèges publics et les 24 collèges privés sous contrat de l'académie de Strasbourg ainsi que l'École Européenne sont pris en compte.

### ➤ Sources

Système d'information Scolarité (DEPP-MENJS - 2018), Répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif (DEPP-MENJS - 2018), Système d'information sur la formation des apprentis (DEPP-MENJS - 2018), Enquête sur le Parc Immobilier des établissements (DEPP-MENJS - 2018), Base Permanente des Équipements (Insee - 2018), Open Data du ministère de la Culture (2017).